

Echo

17^e Année. — N° 199. — 15 Décembre 1919

Journal mensuel.

Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ECHO	Un An	3 fr.
ECHO et PETIT ECHO (Echo collectif)	Un An	4 fr.
ECHO, Supplément des JEUNES et PETIT ECHO	Un An	5 fr.
Supplément des JEUNES	Un An	1 fr.
		Par 10 exemplaires
	Un An	0 fr. 60 l'exemplaire.

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue Saint-Honoré, PARIS (1^{er}). — Téléph. : Central 12-00

AVIS

Par suite des améliorations décidées au Conseil-Central, relativement à l'envoi des *Echos* et des *Petits Echos*.

L'*Écho* de Janvier paraîtra le 1^{er} Janvier au lieu du 15.

Le *Petit Écho* de Février sera envoyé aux Comités le 15 Janvier.

Par la suite, l'*Écho* paraîtra le 1^{er} de chaque mois et le *Petit Écho* le 15 du mois précédent.

En conséquence, l'envoi des chroniques au Secrétariat-Central devra être avancé de 10 JOURS, soit le 30 de chaque mois; les chroniques qui doivent paraître dans l'*Écho* de Janvier arriveront comme d'habitude le 10 Décembre, Rien de changé.

Quant à celles qui paraîtront dans le *Petit Echo* de Février, elles devront arriver au Secrétariat-Central au plus tard le 30 Décembre; pour Mars, le 30 Janvier et ainsi de suite.

Nous espérons que le N° de Mars (*Petit Écho*) aura 8 pages.

Les Présidentes et Secrétaires départementales sont instamment priées de réclamer à temps, à leurs arrondissements et cantons, ce qui doit constituer la Chronique départementale, et ces Comités ne devront pas être étonnés de cette demande qui a pour but de permettre à tous les Comités de recevoir leurs *Petits Échos* dès le début du mois.

NOTRE CALENDRIER POUR 1920 « La Sainte-Famille ».

Il reste encore un certain nombre de calendriers au Secrétariat. Prière aux Présidentes qui auraient besoin de compléter leurs commandes de nous écrire au plus tôt. — Prix 18 fr. le 100; 170 fr. le 1.000. Port en plus.

CONCOURS DES MÈRES

Mettre en honneur une Ligueuse modèle dans son pays, une chrétienne fidèle à tous ses devoirs, une mère jalouse de la dignité de son foyer, de la bonne éducation de ses enfants, de la parfaite tenue de sa maison; une mère dont l'amour est toujours à la hauteur de tous les sacrifices et auprès de laquelle chacun vient trouver réconfort, soutien et inépuisable tendresse... tel est le but de la distinction qui est offerte à celles qui ont rempli les conditions de notre concours. Ces conditions qui ont paru dans nos *Echos* de juin et de novembre, nous ne les redirons pas ici, mais nous voulons féliciter chaleureusement celles qui se sont montrées si dignes d'une récompense que nous voudrions étendre à d'autres Ligueuses chaque année.

Nous espérons que des âmes généreuses voudront bien nous aider, en nous envoyant soit la totalité d'un prix (500 fr.), soit des dons moins importants qui, réunis, nous permettront de constituer des prix annuels.

Les deux prix de 500 fr. ont été ainsi répartis par un vote du Conseil-Central :

1^o) Une Ligueuse dizainière du Comité d'Evreux, mère de 14 enfants, a obtenu le 1^{er} prix. Le second a été partagé entre une Ligueuse de La Bresse (Vosges) qui attend son 10^e enfant et une autre Ligueuse du Comité d'Artix (Basses-Pyrénées) qui a 9 enfants de 17 ans à 5 mois.

(Voir à la 4^e page « documentation » les conditions à remplir pour obtenir les prix de l'Académie Française).

Principes d'Action civique de la Ligue

Rapport présenté à Lourdes par la Marquise de JUIGNE, Trésorière générale de la Ligue (Suite.)

Ceci posé quel sera le programme de la Ligue? Quelles idées répandrons-nous pour faire l'éducation civique de nos adhérentes? Quel but assignerons-nous à leur action civique? Il nous faudrait une idée directrice, autour de laquelle rayonneraient nos efforts; une source vivifiante qui, en unifiant nos inspirations, nous empêcherait de nous égarer, et d'éparpiller nos forces. Je propose donc que cette idée centrale soit la défense de la Famille.

Quelle plus belle cause pourrions-nous rêver, et plus importante au point de vue patriotique. Pour parler en termes scientifiques, la Famille est la « cellule sociale » d'où dépend la prospérité des nations; si elle est grande, unie, vivante, le pays tout entier s'en ressent « tant vaut la famille tant vaut le pays » dit M. Lefébure. Si vous préférez une expression plus

pittoresque et plus guerrière : c'est une citadelle qu'il faut à tout prix défendre; c'est en quelque sorte le Verdun de la vie nationale. Si elle faiblit, chez nous, si elle s'écroule, la France, en quelques années, tombera au dernier rang des nations, et tout l'effort de nos soldats, toutes nos larmes, nos sacrifices auront été complètement inutiles.

Or, Mesdames, vous le savez aussi bien que moi, la famille française est fortement attaquée, et le péril est aujourd'hui plus pressant que jamais, tant au point de vue physique qu'au moral.

Rappelons brièvement les ennemis matériels; c'est la diminution des naissances : en temps ordinaire, déjà, la France était le pays « où il y a plus de cercueils que de berceaux » 30,000 morts de plus que de naissances ! Depuis, il y a eu la guerre qui nous a pris 1,500,000 hommes, sans compter les infirmes, les malades impropres à fonder des foyers. Si on n'enraye pas très vite, si les jeunes ménages ne sont pas très féconds, la France, en tant que population française, aura très rapidement cessé d'exister.

C'est la santé publique : Chez nous la mortalité infantile est plus élevée qu'ailleurs; la tuberculose, aidée par les logements insalubres, se propage de façon effrayante, sans compter ces maladies qui s'attaquent aux sources mêmes de la vie et ont augmenté pendant la guerre d'une manière terrifiante; l'alcoolisme, avec son cortège de misères et de dégradation physique, appauvrit encore la race.

Au point de vue moral, les ennemis de la Famille sont :

Le relâchement général des mœurs, la complaisance tacite pour l'immoralité des jeunes gens, l'égoïsme des époux, la diminution du principe d'autorité, tout ceci provenant d'un affaiblissement très marqué du sentiment religieux. Ce sont aussi les lois sociales, presque toutes tournées contre la Famille : loi du divorce, qui vient d'être aggravée en permettant la conversion de la séparation légale en divorce, par le consentement d'un seul. Lois scolaires qui sapent l'autorité paternelle. Lois sur les successions qui désagrègent le patrimoine familial. Lois fiscales qui, loin de dégrever les familles nombreuses, font des avantages aux seuls célibataires. Lois de laïcité qui attaquent la Religion, base et soutien des foyers.

Contre tous ces ennemis, il est urgent d'organiser la défense de la famille, et d'y convier les femmes qui, mieux que tous autres, peuvent la mener à bien. Il semble, en effet, que le Bon Dieu ait donné aux femmes, en vue de leur rôle de mères un plus grand dévouement, et comme une intuition de ce qui est un danger ou un bien pour leurs enfants; joignez-y l'expérience personnelle de certaines misères, et vous conviendrez avec moi qu'il sera relativement facile d'obtenir des électrices futures un mouvement d'ensemble dans les luttes électo-

FOP 147

rales, quand il s'agira de revendications concernant le bien-être de leur foyer, l'avenir de leurs enfants, et elles mettront à réussir une ténacité qui renversera bien des obstacles. Prenons, par exemple, les lois contre l'alcool, ce tyran malfaisant auquel les hommes n'osent s'attaquer ; croyez-moi, les femmes marcheront, j'allais dire comme un seul homme, parce qu'elles ont directement souffert à leur foyer des ravages physiques et moraux causés par le poison.

De plus, en certaines questions, comme l'hygiène et la protection de l'enfance, nous sommes pour le moins aussi compétentes que les hommes.

Puisque la Famille est en péril, il faut que les femmes, personnellement intéressées à sa défense, y concourent de toutes leurs forces, non seulement chacune chez soi, mais sur le terrain des lois et de la politique, puisqu'aussi bien, de nos jours, une grande partie du mal vient de là. Pour reprendre le langage et les images guerrières : quand une citadelle subit un assaut, ses défenseurs doivent courir à tous les points attaqués, et se servir de toutes les armes à leur portée, sans en négliger aucune.

Pour cette lutte nécessaire, la Ligue Patriotique est un organe admirable : par ses Comités répandus sur tout le territoire de la France, par ses cadres bien organisés, par son influence directe sur ses 500.000 adhérentes, elle peut déclencher un vaste mouvement d'idées ; développer comme le demande Mme Chenu « l'esprit de discipline morale et intellectuelle qui, par l'étude des questions, nous portera à nous consacrer au rayonnement d'une idée juste ».

Dans ce but, la L. P., sur l'invitation de « l'Action Sociale de la Femme », s'est associée avec d'autres œuvres féminines catholiques, afin de mettre à l'étude, en vue des élections, un programme des principales revendications à obtenir. Voici ce programme, que vous devez d'ailleurs toutes connaître :

Ce programme a paru dans l'« Echo » du mois d'août.

Il est, je crois, déjà temps d'agir et de commencer l'éducation civique de nos adhérentes, sans attendre que les Chambres aient octroyé le droit de vote aux femmes. En effet, si nos ennemis francs-maçons ou bolcheviks ont jusqu'ici négligé l'élément féminin comme étant sans intérêt au point de vue électoral, cette manière de voir est par la force même des choses, en train de changer. S'ils arrivent à endoctriner les femmes, à les saisir par le côté de l'imagination et de la sensiblerie, qui sont nos points faibles, à les détourner de la religion en flattant leur orgueil sous le nom de Raison avec un grand R, alors le vote des femmes peut devenir un très grand mal. Mais ce sera notre faute ; c'est que nous nous serons croisés les bras dans l'attente d'événements sauveurs, qui ne peuvent pas se produire tout seuls et qu'il s'agit précisément de provoquer. L'élément féminin sain, celui sur lequel nous pouvons avoir de l'influence, est encore, à l'heure actuelle, l'immense majorité. Il est accessible aux raisonnements de bon sens, à un certain idéal, en même temps qu'à une conception très réaliste des réformes à faire sur quelques points précis. Il sera surtout, cet élément féminin, passionnément intéressé au bien-être du foyer, à l'avenir meilleur du Pays, si on lui démontre que de celui-ci dépend l'avenir meilleur de l'enfant.

Sachons tirer parti de ces dispositions, et, pour l'amour de la France et des âmes, ne nous laissons pas devancer. D'autres voix vous diront par quels moyens pratiques nous arriverons au résultat que nous pouvons espérer ; j'ai voulu seulement vous montrer la nécessité de l'action, et la grandeur du but vers lequel doivent tendre nos efforts et nos prières.

Défendre et relever la famille et par elle rechristianiser la France.

RAPPORT

sur l'action sociale du Comité de la Ligue à Toulouse, pendant cette année (1919)

(Lu aux réunions de Lourdes)

L'immense effort de notre pays, sa merveilleuse activité pour la défense nationale, ont forcément disloqué la vie normale des grandes villes comme Toulouse, épargnée par l'ennemi, mais envahie par une énorme agglomération d'ouvriers et d'ouvrières, venus de partout, enrôlés à la hâte, avec des salaires et des conditions morales nécessités par les événements mais pour lesquels le lendemain semblait redoutable.

A ces heures critiques, l'Eglise rappelle à chacun les devoirs qui assurent la paix sociale. C'est la voix de notre Archevêque faisant écho à celle de Benoît XV et de Léon XIII, que la Ligue a entendue lorsqu'elle a résolu de reprendre avec une ardeur nouvelle l'action sociale sous toutes les formes qui répondent aux nécessités actuelles.

L'inquiétude qui se mêle vite aux joies de la Victoire offrait un nouveau champ à l'action des femmes chrétiennes : on avait soigné les blessés, il fallait, maintenant de tout son cœur, avec toute son énergie, soigner la France ; et si grande que soit la tâche, l'indication avait été donnée de se remettre à l'œuvre sans tarder.

Le Service Syndical de la Ligue

Dès l'été 1918, l'urgence de l'action sociale avait été reconnue par Mgr Germain et on en avait posé immédiatement les premiers jalons. Mlle Butillard, de l'Ecole Normale sociale de Paris, vint en août 1918 ; elle vit pendant son court passage à Toulouse Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, le Président de la Ligue et quelques jeunes filles, et elle emporta à Paris l'assurance du concours du Clergé et de la Ligue Patriotique « auxiliaire » du Clergé.

Quand viendra le moment des immédiates réalisations, en décembre 1918, on passera aux actes.

Tandis que le R. P. D..., aujourd'hui amonier du Comité départemental de la Ligue, prêche l'Avent à St-Sernin sur « la Conception chrétienne du Travail » et qu'un auditoire immense s'instruit et se pénètre de sa parole, répandue encore plus largement par la presse, le R. P. D..., tout en essayant de former le premier noyau des Syndiqués, prépare et entretient l'opinion par une série de Conférences hebdomadaires, dont le principal appoint des auditrices est fourni par la Ligue.

Un groupement de dames est formé, qui unit à la Présidente et à la Vice-Présidente de la Ligue, les dirigeantes des autres œuvres, afin que toutes les forces féminines catholiques s'unissent dans cet effort demandé par Mgr l'Archevêque.

Dès le mois de janvier 1919, de ces réunions et de ce groupement, émergent quelques vocations sociales de promotrices du mouvement syndical ; elles s'initient aux questions techniques et pratiques dans des réunions de Cercles d'études et se mettent en contact avec les Syndicats déjà créés.

En février et mars, tandis que se continuent les réunions hebdomadaires, où s'accomplit un travail d'opinion gagnant les auditrices aux idées sociales et à la forme d'entraide et d'action qui sont si bien dans l'esprit de la Ligue, le travail des promotrices se perfectionne et s'étend.

La Ligue fournit son concours pour certaines démarches auprès des patrons et pour faire tomber les préventions contre les Syndicats naissants.

On prépare à Toulouse trois journées so-

ciales, où des professeurs de l'Ecole Normale Sociale de Paris viendront compléter l'enseignement déjà reçu.

A la fin de mars, la Ligue recueille le fruit de son action désintéressée, car les réunions deviennent des réunions de formation à l'action de la Ligue et divers « services » d'action sociale se constituent suivant les goûts et les aptitudes de chacune, qui toutes se rattachent à l'action départementale de la Ligue ; elle devient le centre et le lien de ces « services ».

Le groupement des promotrices de l'action syndicale féminine se rattache donc à la Ligue comme « Service de l'action syndicale ».

Le 3^e jour des Journées Sociales, la Présidente de la Ligue, en présence de Mgr l'Archevêque, rappelle ce que fut et ce que peut être à Toulouse le rôle social de la Ligue et reçoit les félicitations et les encouragements de Sa Grandeur. Le lendemain, succès sans précédent de la grande réunion syndicale catholique, où Monseigneur porta la parole. Les orateurs durent tour à tour répéter dehors, pour le public qui n'avait pu entrer, les discours donnés à l'intérieur dans la salle débordante de monde. Cette réunion vint récompenser les efforts de toutes les œuvres catholiques de Toulouse. Mais en particulier de la Ligue.

Restait un service signalé à rendre aux syndicats naissants : assurer la formation d'une syndiquée au rôle difficile d'une Secrétaire de l'Union des Syndicats Toulousains. La Ligue en comprit l'importance et se chargea de la chose en envoyant à Paris, au centre de la Fédération des Syndicats, rue de Sèze, et plus tard à la Session intensive d'Uchisy, une jeune fille apte à ces fonctions délicates.

C'est ainsi que, sans s'ingérer dans le travail intérieur des syndicats ou leur direction, ce qui est l'œuvre des professionnelles elles-mêmes, la Ligue qui, par la formation donnée de longue date à ses membres, était la plus apte à comprendre de suite l'utilité et la beauté de cette action syndicale catholique, sans prétendre à aucun monopole, donna tout son concours à l'œuvre demandée par l'autorité religieuse, entraîna les autres à suivre son exemple et recueillit elle-même de cette action persévérante et désintéressée les plus précieux avantages.

Plusieurs dames ou jeunes filles groupées autour de Mlle L..., en intime union avec l'Ecole Normale sociale dont elles reçoivent les directions, assurent la vie des syndicats. Mlle L..., venue avec moi à Lourdes, pourra donner des renseignements sur leur fondation et leurs progrès.

Le Service des Œuvres Agricoles

Devant le succès des semaines agricoles organisées depuis trois ans pour les jeunes gens, et plus tôt qu'on n'aurait osé l'espérer, à cause de la réflexion de l'un d'eux qui fit observer que pour prêcher aux jeunes hommes le retour à la terre, il faudrait qu'ils aient la possibilité d'y fonder un foyer, mais que la séduction de la ville attirait plus fortement encore les jeunes filles, la Ligue Patriotique des Françaises, d'accord avec l'Union des Sociétés Agricoles du Sud-Ouest, décida, non sans une certaine audace, l'organisation d'une Semaine Agricole féminine ; la Ligue et la Protection de la Jeune Fille s'occupèrent du recrutement. Une trentaine de jeunes filles de milieux très variés donnèrent leur adhésion et le lundi 17 février, sans se préoccuper de savoir s'il y aura le chauffage central au château de la Cassagnère, mis gracieusement à la disposition des organisateurs, elles vinrent très allègrement s'y installer. Des externes des villages voisins ou de Toulouse se joignirent à elles et les Cours groupèrent jusqu'à 120 auditrices. Il est merveilleux de voir avec quelle cordialité, avec quel entrain et quelle sérieuse application cette jeunesse apprend à se connaître et à découvrir les charmes de la vie rurale.

L'ingénieuse combinaison du R. P. D... est d'améliorer et de fortifier la vie professionnelle par la vie religieuse. La journée commencera donc par la messe et une instruction qu'il n'hésite pas à donner dès le premier jour sur la vie intérieure. Des cours se succèdent que viennent professer les personnalités les plus en vue de nos Syndicats Agricoles :

Mardi matin. — Formation religieuse et technique de la future maîtresse de maison rurale, par le R. P. D...

Le rôle de la femme dans une exploitation viticole, par M. H..., Président du Syndicat.

Mardi soir. — La Comptabilité agricole.

Le choix d'une vache laitière, par M. J. de M. Notions d'électricité, installation de sonneries, par M. l'abbé B...

Mercredi matin. — L'élevage du cochon, par M. R.

Mercredi soir. — Les Simples, par Mme S..., herboriste diplômée de la Faculté de Paris.

Jeudi matin. — Le poulailler, par M. Leduc, éleveur distingué de la région.

Jeudi soir. — Visite du jardin potager dirigé par M. Vergues, instituteur libre à Cugnaux.

Vendredi matin. — L'entretien de la maison, par Mlle de F...

L'alimentation, par Mlle D.

Vendredi soir. — Que faire en cas d'accident, en attendant le chirurgien ? par Mme M..., Infirmière-Major de la S. B. M.

Samedi matin. — L'hygiène rurale et infantile, par le Dr B..., médecin chef à l'Hôpital des Enfants.

Les Coopératives féminines, par M. D...

Samedi soir. — Organisation des Œuvres féminines paroissiales et monographie du Centre de G..., par Mlle H. de F...

La dernière soirée passée à la Cassagnère fut consacrée aux résolutions. Les jeunes filles décidèrent de mettre en commun leurs efforts et les résultats futurs de leurs expériences. Il est communiqué à chacune une liste avec le nom et l'adresse de toutes les autres, afin qu'elles restent en contact.

Trois coopératives sont fondées :

Coopérative de prière;

Coopérative d'étude;

Coopérative de production et de vente;

Une correspondante sera cherchée dans chaque village pour étendre le bien qui s'est fait à la Semaine, et pour continuer cette action commune et en assurer le fruit, un Bulletin, le *Messageur de N.-D. des Champs*, est créé, qui soutiendra les bonnes volontés, centralisera les renseignements et donnera aux jeunes filles, par la Coopérative, des débouchés aux produits de leur travail. Il sera joint au *Petit Echo*. La Ligue se charge de l'impression et de l'envoi du *Bulletin de N.-D. des Champs*, dont la rédaction est acceptée par le R. P. D... et M. l'abbé B..., tous deux promoteurs des œuvres agricoles.

Le dimanche qui termina la Semaine Agricole offrit le type d'une journée de fête dans une paroisse de campagne. Le matin, messe de communion à l'église paroissiale; à 10 h., messe solennelle avec de beaux chants préparés avec soin; elle fut suivie ce jour-là de la bénédiction du monument des morts de la guerre. Ce monument, d'un symbolisme touchant, représente une charrue ouvrant un sillon, et sur le même champ, prêt pour la semence, un casque et une épée abandonnés là par le laboureur d'hier. Comme inscription: « La terre de France, nous l'avons défendue, unissez-vous pour la féconder ! »

Conférence du R. P. D..., sur ce tableau bien fait pour l'inspirer.

Des chœurs de chant organisés par M. le Curé exécutent ensuite de délicieuses chansons terriennes, choisies pour la circonstance et, enfin, le lieutenant Duguet, Président de la Jeu-

nesse Catholique, donne une belle conférence sur ce sujet: « Comment la femme peut aider le soldat revenu au foyer à défendre la terre de France ». Cinq cents personnes assistaient à cette fête.

D'ici à la prochaine Semaine Agricole un plan d'études va être élaboré qui formera un enseignement méthodique de deux ou trois années. La Semaine Agricole développera le sujet choisi et le *Bulletin de N.-D. des Champs* en continuera l'étude pendant l'année.

Un diplôme pourra être obtenu par les jeunes filles qui auront suivi le cours en entier.

Le Service des Retraites rurales

complète et étend l'œuvre de la Section Agricole. La Ligue dispose d'une maison, destinée, sur le désir de Mgr l'Archevêque, à cette œuvre qu'il recommande d'une manière spéciale au Clergé; elle est située au pèlerinage de N.-D. d'Alet, près Montaignut-sur-Save, et non loin de Toulouse, avec le chemin de fer pour en faciliter l'accès.

Les Dames du Cénacle, encouragées par Monseigneur, ont accepté de s'y établir en été pour réaliser le bien que Sa Grandeur en attend: susciter des retraites cantonales ou régionales et refaire ainsi une élite de femmes profondément chrétiennes dans nos paroisses rurales. Cinq retraites ont été données cet été. Ces premiers groupements deviendront le meilleur agent de recrutement. Il y faut le temps et l'expérience, la Ligue s'y emploiera de tout son pouvoir.

Le Service des Missions de Midi

Si l'activité de la Ligue se porte volontiers vers la campagne, où il est si important de retenir et de ramener la jeunesse, elle ne peut ignorer le désert moral où vivent cette masse d'usinières et d'employés, échappant à la vie paroissiale, n'entendant aucune parole qui s'adresse à leur âme. Aussi, avec bonheur elle aide Mlle de S..., promotrice des Missions de Midi à Toulouse.

Pendant la Semaine Sainte, le R. P. D... que la Providence a amené d'Amiens à Toulouse, a accepté dans un moment où il eût été bien difficile de trouver un prédicateur dans la ville, de donner une mission aux usinières d'un des faubourgs de Toulouse; elle fut annoncée par des tracts distribués à la sortie des usines et par de belles affiches avec le titre suggestif: « Le Droit au bonheur. » Conférence d'un quart d'heure par un missionnaire des pays dévastés, à 1 heure précise. C'est l'heure qui parut le mieux convenir au milieu qu'on désirait atteindre; elle eut lieu dans une chapelle de secours; une centaine d'ouvrières se rendirent à l'invitation. C'était plus qu'on n'espérait, un nombre consolant de communions fut la récompense de ce premier effort. La Ligue aida Mlle de S... à commencer une série d'œuvres pour le relèvement religieux, moral, intellectuel de ce quartier ouvrier, en s'inspirant de ce qui se réalise à Paris dans les Gildes ou Missions de Midi. La fondation d'une bibliothèque et d'un fourneau lui donnent l'occasion d'un rapide, mais bien précieux contact avec les ouvrières du quartier qui viennent, un ou deux jours par semaine, prendre des livres. Une messe est dite chaque dimanche à l'heure la plus favorable, il y a eu des premières communions tardives. C'est une brèche ouverte dans ce milieu impénétrable; d'autres tentatives vont être faites sur d'autres points.

Le Service d'Action civique de la femme,

avec Mme R... comme secrétaire, se préoccupe de préparer la documentation sur cette question qui, avant peu, deviendra importante; idées, méthodes, expériences faites, livres et plans de causeries, afin de fournir aussitôt des rensei-

gnements lorsqu'il s'agira d'éclairer les femmes sur leurs responsabilités.

Le premier acte de Mme R... a été de répandre le rapport de Mme Chenu pour former l'opinion des dirigeantes. Ce « Service » attend en se préparant l'heure d'une action immédiate à laquelle la Ligue donnera son concours le plus actif selon le mot d'ordre qui lui viendra du Comité Central et de l'autorité diocésaine.

Le « Service » de la Croisade des enfants

J'aurais dû en parler tout d'abord, puisqu'il a pour rôle de susciter autour de chaque clocher un bataillon de petit croisés qui, chaque jour, offrent prières, sacrifices et toutes les actions de leurs journées pour que Dieu règne en vainqueur dans leur paroisse. C'est la préparation du terrain d'action.

Mlle de la M..., Présidente des Noëlistes, est secrétaire de ce service, qu'elle dirige supérieurement avec l'aide de plusieurs jeunes filles. Son dernier rapport annonce que la formation apostolique se manifeste déjà, puisque certains groupes de croisés ont adopté la « Mission de Midi ». Comme bénéficiaire de leurs mérites, ils réclament des nouvelles, impatients de savoir le résultat de leurs sacrifices. C'est dans les réunions mensuelles des « Services » autour de la Ligue que cet échange de résultats vient satisfaire les unes et donner de l'émulation aux autres.

Le rôle social de la Ligue s'y affirme: elle lutte contre l'individualisme des dévouements en les groupant, en faisant perdre aux femmes catholiques actives le sentiment de leur isolement, qui souvent paralyse leur désir d'apostolat.

Elle lutte aussi contre l'individualisme de ces groupements en les réunissant sur un terrain plus large qu'ils défrichent tous, chacun pour leur part: le rétablissement de l'ordre social chrétien, en répartissant les forces de son armée selon les besoins des différentes œuvres et les aptitudes des ouvrières. De cela, de ce désintéressement, de cette généreuse largeur de vues le Pape l'a spécialement louée.

La Ligue rappelle sans cesse au-dessus du but particulier de chaque service, le but général qui les unit et pour l'obtention duquel, quand un mot d'ordre est donné par le chef de l'Eglise, il faut savoir unir en faisceau toutes les forces catholiques.

Pour terminer le travail de cet hiver 1919, déjà fécond en résultats, la Ligue a eu le bonheur d'obtenir de M. l'abbé Thellier de Poncheville une Conférence qui l'éclairait d'une lumière plus vive, par son sujet « des devoirs de la paix ». La Ligue y a puisé une confiance nouvelle. Ce fut aussi l'occasion de montrer sa vitalité, car ce fut par son organisation seule que le public fut averti, aussi ce bel auditoire était-il composé de tous les éléments atteints par la Ligue, mais particulièrement populaires, et M. l'abbé Thellier de Poncheville a bien voulu écrire à la Présidente: « Je veux vous exprimer ma joie pour le spectacle donné par « votre belle Assemblée de tantôt; j'ai été heureux de constater de quelle sympathie bénéficie la Ligue et avec quelle bienveillance ce « grand public écoute le rappel de ses devoirs chrétiens. »

Etendre l'enrôlement dans la Ligue, lui donner en même temps que la force du nombre de ses adhérentes, sa méthode de réunion des chefs de quartiers, de dizainières et d'adhérentes, en faire comme il a été permis de le faire à Toulouse le lien et le centre d'action sociales concordantes, rester fidèle à la parole de la chère Madame Reille: « La Ligue veut être l'auxiliaire docile et dévouée du Clergé », ce serait donner aujourd'hui à l'Eglise et à la France une armée vaillante et diligente pour les restaurations nécessaires. Après ces douloureuses années de guerre nous le demandons

à N.-D. de Lourdes qui, depuis tant d'années, nous accueille ici et nous fait trouver dans ce rapprochement de toutes les régions le désir plus grand et la résolution plus ferme de toujours mieux travailler, chacune dans notre sphère, à rétablir des mœurs chrétiennes en France.

LA VIERGE A L'ENFANT

La « **Vierge à l'Enfant** », charmant relief d'art ancien, est le pendant du « **Sacré-Cœur au vitrail** », qui a obtenu auprès des Ligueuses un si vif succès.

L'attitude gracieuse de la Vierge et le ton délicat des coloris plairont certainement.

Envoi franco, en gare, de l'un et l'autre de ces beaux objets religieux contre mandat-poste de 15 fr. pour chacun, adressé à la Ligue Patriotique des Françaises, 368, rue Saint-Honoré, à Paris.

DOCUMENTATION

1^o Prix de l'Académie Française pour Familles nombreuses

L'Académie Française, chargée de distribuer de nombreux prix de vertu, a vu, depuis peu, son trésor s'augmenter de sommes importantes destinées à récompenser les pères et les mères qui ont obéi à la loi divine : « Croissez et multipliez ».

M. Etienne Lamy a ouvert la voie en fondait deux prix annuels de dix mille francs chacun, en faveur de familles de paysans français catholiques ; et par son testament il a presque doublé sa première libéralité.

Sont venues ensuite d'autres donations, comme le prix H. H. H. de cinq mille francs, les prix Géhère de cinq mille et de dix mille francs, destinés aussi à des familles catholiques, puis les fondations Levylier et Fauche qui visent les familles françaises sans distinction de religion ; mais la libéralité la plus importante est le don vraiment royal de M. et Mme Cognacq, propriétaires des Grands Magasins de la Samaritaine, à Paris. Il s'agit, en effet, d'une rente annuelle de 2.250.000 francs, destinée à fournir chaque année quatre-vingt-dix prix de 25.000 francs chacun, à distribuer à autant de familles françaises comptant au moins neuf enfants vivants nés de la même mère.

L'acte de donation porte que les enfants morts pour la France seront comptés comme vivants.

Ces prix seront distribués pour la première fois en 1920. Les demandes doivent être adressées à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, à l'Institut, Paris (VI^e). Elles doivent être accompagnées des documents suivants :

- 1^o Mémoire racontant le cas ;
- 2^o Bulletins de naissance du père et de la mère, énonçant qu'ils sont Français de race et non pas naturalisés ;
- 3^o Bulletins de naissance des enfants ;
- 4^o Bulletins de décès des fils, des filles morts pour la France ;
- 5^o Attestations de toute nature, — les politiques exclues — méritées par les parents ou par les enfants ;
- 6^o Bulletin récapitulatif fourni par le maire et attestant que les enfants dénommés dans les bulletins sont vivants et résident en France, ou qu'ils ont été tués à l'ennemi.

Avant d'envoyer ces documents, demander au Secrétaire perpétuel de l'Académie un formulaire à remplir.

Si, comme nous n'en doutons pas, quelques

Ligueuses remplissent les conditions voulues, nous les engageons vivement à présenter leur candidature sans aucun délai : l'Académie a déjà reçu de nombreuses demandes, mais toutes seront l'objet d'un examen impartial.

2^o Pour les Soldats aveugles

L'Association Valentin Haüy, pour le bien des aveugles, fondée en 1889, et dont le siège est à Paris (VII^e), rue Duroc, 9, étend son action charitable à des milliers d'aveugles. Elle s'est occupée, dès le début de la guerre, de ceux de nos défenseurs qui ont perdu la vue.

Elle les reçoit dans ses écoles, où, suivant leurs dispositions et leurs métiers, ils apprennent la broserie, la chaiserie, la vannerie, l'accord des pianos, la sténo-dactylographie, la téléphonie. Elle les pourvoit de l'outillage et du matériel nécessaires pour l'exercice d'un métier, elle aide ceux qui, ayant été agriculteurs, reprennent leurs anciennes occupations, et reste en rapport, par correspondance ou par des visiteurs, souvent eux-mêmes aveugles, avec ses clients.

Elle a ainsi sauvé du désespoir et de la misère des centaines de malheureux dont les yeux sont éteints, et ses bienfaits ne se comptent plus.

S'il est du devoir de tout Français de venir en aide aux victimes de la guerre de toute catégorie, les aveugles ont, sans doute possible, droit à un rang privilégié : aussi l'Association Valentin Haüy compte-t-elle à bon droit sur le concours de tous. Elle demande :

1^o Qu'on lui indique tous les militaires aveugles dont on a entendu parler ;

2^o Qu'on l'aide matériellement par des dons, si modestes soient-ils (cotisation minima 1 fr. par an, vêtements usagés, meubles, pianos, même en mauvais état) ;

3^o Qu'on lui fasse de nombreuses commandes : brosses, balais, chaises, paniers, etc. ; qu'on visite ses magasins, rue Duroc, 9 (VII^e) pour en connaître les ressources.

Nous avons à peine besoin de signaler à nos adhérentes l'intérêt de premier ordre que représente la charité faite aux aveugles, et plus spécialement aux aveugles de guerre, et nous ne doutons pas qu'elles veuillent lui faire une large part dans le budget des bonnes œuvres.

BIBLIOGRAPHIE

Un beau et bon Livre.

EN LIGNE, par le R. P. Frédéric ROUVIER.

L'auteur évoque, tout d'abord, le réveil religieux en France au début de la guerre, puis le renouveau catholique à l'armée. Il nous décrit avec beaucoup de charme et de poésie, les messes au front et nous parle de l'impression qu'en emportaient les officiers comme les simples troupiers et du réconfort qu'elles apportaient à tous. Le R. P. Rouvier nous rappelle ensuite le grand rôle rempli par les évêques français pendant la grande guerre, les œuvres diverses fondées par eux, le concours qu'ils apportèrent à la cueillette de l'or et aux divers emprunts de guerre, leur fière et courageuse attitude devant l'ennemi dans les pays envahis, ainsi que celle de tout le clergé. On sait que dans beaucoup de villes occupées ou simplement menacées, le clergé demeura seul pour représenter les autorités locales et sut, en maintes circonstances, assurer la sauvegarde et le ravitaillement de la population.

Mais ce n'est pas tout, et les prêtres ne devaient pas se contenter de ce rôle pacifique.

Le P. Rouvier nous les montre dans les unités combattantes, officiers, sous-officiers, ou simples soldats, tous admirables de dévouement, de courage et d'entrain, faisant l'émerveillement de leurs chefs et de leurs camarades, donnant les plus magnifiques exemples.

Les LUTTES PRÉSENTES de L'ÉGLISE

Quatrième Série : 1916 et 1917
Par YVES DE LA BRIÈRE

Librairie Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes.
1 volume in-8 écu de xrv-518 pages, 9 francs
Franco, 9 fr. 50.

La quatrième série des *Luttes présentes de l'Église*, consacrée aux années 1916 et 1917, est divisée en trois parties. D'abord, la *Diplomatie pontificale*, avec les controverses occasionnées par les diverses démarches pacificatrices de Benoît XV. En second lieu, la *Politique religieuse en France*, avec l'étude compétente des mesures législatives adoptées à propos des œuvres de guerre, des prêtres-soldats et des pupilles de la nation. Ensuite vient la commémoration d'un grand *Exemple du Passé*, à l'occasion du centenaire de la naissance du Père Olivaint (1816-1916), normalien, éducateur, témoin du Christ. Enfin, ce sont les *Perspectives d'avenir*, envisagées à propos du Programme de politique catholique des Publicistes chrétiens, puis des initiatives tendant à restaurer et à favoriser la famille française, puis des projets d'union et d'organisation plus méthodique des forces catholiques en France.

Complété par un Index alphabétique des noms cités et par une table analytique des matières, qui rendent aisée la consultation du volume, cet ouvrage constitue un instrument de travail indispensable pour quiconque veut étudier les questions de politique religieuse contemporaine, dans l'ordre national et l'ordre international. Le R. P. Yves de la Brière, rédacteur aux *Études*, chargé de cours à l'Institut catholique de Paris, a reçu, pour le recueil des *Luttes présentes de l'Église*, le témoignage le plus flatteur de l'approbation paternelle du Souverain Pontife.

SEUGNOT

Confiseur Chocolatier

Fournisseur de la L.P.F.

Spécialité de Boîtes garnies pour Baptêmes

Dragées et Chocolat

Chocolat en tablettes, Déjeuners, Croquettes
Cacao, Thés, Cafés

28, Rue du Bac, Paris Tél. : Saxe 29-71

Floréine

CRÈME DE BEAUTÉ
Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE

TRICAL

Déjeuner Sucré
Incomparable
Usines : 73, Avenue de Neuilly (Seine)

NAOLISEZ VOS CUIVRES

ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE

HUILES
D'OLIVE
PURES

G. DRAGON-NOIREL

Aix-en-Provence

Envoi du Prix-Courant sur demande

5 % aux Membres de la L. P. D. F.

Le Gérant : H. DIEVAL

Imp. DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.